



## Traité SouCCA

### Michna 11 - Chapitre 3

مكان شناגו לכפול, יכפול; לפשות, יפשות. לברך אחראי, יברך.  
הכול כמנהג המדינה. הלוקח לולב מחברו בשביעית--נותן לו  
Ấתrogram מתנה, שאינו רשאי ליקחו בשביעית.

Là où l'on a coutume de répéter [les derniers versets du Hallel], on les répètera. Là où l'on a coutume de ne dire [ces mêmes versets] qu'une seule fois, on ne les dira qu'une fois. Là où l'on a coutume de réciter la bénédiction [après le Hallel], on récitera cette bénédiction. Tout ceci se fera selon la coutume du pays. Si, la septième année, on achète un Loulav, on demandera au vendeur d'offrir le Cédrat, car il n'est pas permis de l'acheter durant la septième année.



### 1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.